

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00879 Numéro SIREN : 508 966 454 Nom ou dénomination : A ma maison

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/001414

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

SARL A MA MAISON
207 Avenue Victor Hugo
26000 VALENCE

Sommaire

Comptes annuels	1
Annexe aux comptes annuels	2
Documents fiscaux	11

Comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A MA MAISON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 372 623 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 73 914 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 000			3 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	3 000			3 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	25 920			25 920
- Matériel de transport	5 725			5 725
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 780	5 855	5 924	6 712
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	38 426	5 855	5 924	38 357
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 686		510	1 176
Immobilisations financières	1 686		510	1 176
ACTIF IMMOBILISE	43 112	5 855	6 434	42 533

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 142	2 626		15 768
- Matériel de transport	1 479	1 431		2 910
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 780	2 782	2 122	1 517
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	21 402	6 840	2 122	20 195
ACTIF IMMOBILISE	21 402	6 840	2 122	20 195

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 111 137 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 176		1 176
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	92 192	92 192	
Autres	12 290	12 290	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 478	5 478	
Total	111 137	109 961	1 176
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	4 667
Total	4 667

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 7 000,00 euros décomposé en 70 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 93 523 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	519	519		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	78	78		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 372	19 372		
Dettes fiscales et sociales	52 555	52 555		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	21 000	21 000		
Produits constatés d'avance				
Total	93 523	93 523		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	20 464			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 20 464 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 012
Dettes provis. pr congés à payer	9 099
Charges sociales s/congés à payer	774
Charges sociales - charges à payer	303
Etat - autres charges à payer	782
Total	16 970

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 478		
Total	5 478		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Autres informations

Effectif

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total		

Engagements financiers

Crédit-Bail

Documents fiscaux

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A MA MAISON		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		207 Avenue Victor Hugo 26000 VALENCE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 0 8 9 6 6 4 5 4 0 0 0 1 1		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		30/06/2023	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	3 000		3 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	38 357	20 195	18 161
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 176		1 176
TOTAL (II)		BJ	BK	42 533	20 195	22 337	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	92 192	9 884	82 308
		Autres créances (3)	BZ	CA	12 290		12 290
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	250 209		250 209	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	5 478		5 478	
	TOTAL (III)	CJ	CK	360 169	9 884	350 285	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	402 702	30 079	372 623	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 3 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobobilisations		Stocks :		Créances :	

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

JMS

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A MA MAISON		Néant ☐
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 000 ...)	DA	7 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	700	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	197 486	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	73 913	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)			DL	279 099
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)			DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)			DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	518	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	20 541	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	19 371	
	Dettes fiscales et sociales	DY	52 554	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	535	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)			EC	93 523
Ecart de conversion passif* (V)			ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I + V)			EE	372 623
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	93 523	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	518	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

08

A MA MAISON

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 000,00 €

Siège social : 207 Avenue Victor Hugo 26000 VALENCE

508 966 454 RCS ROMANS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 30 DECEMBRE 2023**

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023, s'élevant à 73 913.85 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 73 913.8€ affecté au compte "Autres réserves".
- Un prélèvement sur le compte "Autres réserves" de 59 999.80 € à titre de dividende, soit par part, un montant de 857,14 €.

Le compte "Autres réserves" se portera ainsi à un montant de 211 400.08 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 31 décembre 2023, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 30/06/2022

- Dividende global distribué :	59 999,80 €
soit, par titre :	857,14 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	59 999,80 €

Exercice : 30/06/2021

- Dividende global distribué :	59 999,80 €
soit, par titre :	857,14 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	59 999,80 €

Exercice : 30/06/2020

- Dividende global distribué :	59 999,80 €
soit, par titre :	857,14 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	59 999,80 €

Copie certifiée conforme
La Gérance

C. Blanchard